

## La France insoumise Énergie : une réponse européenne ?



Jean-Marie Brom

### Constats

La dérive climatique, que plus personne de sérieux ne conteste, a pour première origine notre consommation effrénée d'énergie depuis l'avènement de la révolution industrielle. Mais une comparaison s'impose d'elle-même : que ce soit au niveau de la planète, de l'Europe ou de chaque pays européen, cette consommation d'énergie va de pair avec la sacro-sainte « croissance ».

Le premier constat est donc que la crise climatique que nous connaissons aujourd'hui est d'abord une crise systémique, preuve de la faillite et des limites atteintes par le système économique-libéral qui triomphe partout sur la planète. Dès lors, la question se pose de savoir s'il sera possible de contrer la crise climatique dans le système actuel, et le passé récent depuis les premières conférences climatiques n'incite pas à l'optimisme.

Un second constat est que l'Europe n'a aucune réelle politique commune en matière d'énergie : sur l'ensemble des traités européens — il y en a dix-sept — le mot « énergie » n'apparaît jamais. À part sous la forme « énergie atomique » lors de la création d'Euratom en 1957...

Il faut attendre 2012, et le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne pour voir, à l'article 194, résumée en à peine une page l'ensemble de la politique énergétique européenne : il n'est question que « d'assurer » (le fonctionnement du marché de l'énergie et la sécurité de l'approvisionnement), et de « promouvoir »

(l'efficacité énergétique, les économies d'énergie, le développement des énergies nouvelles...). « Assurer » et « promouvoir » : tout est dit.

Et la suite vaut d'être intégralement citée : « [ces décisions] n'affectent pas le droit d'un État membre de déterminer les conditions d'exploitation de ses ressources énergétiques, son choix entre différentes sources d'énergie et la structure générale de son approvisionnement énergétique ». Chacun pour soi et le réchauffement climatique pour tous.

Il n'en reste pas moins que l'Europe n'est pas absolument inactive sur le plan de l'énergie : en 2008, le « paquet sur le climat et l'énergie 2020 », appelé « 3x20 % » a fixé des objectifs concernant la réduction des GES, le taux d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique. Et devant la relative inaction des gouvernements, un nouveau paquet, théoriquement contraignant, a fixé en 2014 de nouveaux objectifs pour 2030 : 40 % — 27 % — 27 %.

Mais ainsi que la Commission le reconnaît : « Ainsi, les États membres conservent une totale souveraineté sur un ensemble de pans majeurs de la politique énergétique, empêchant la définition et la réalisation d'objectifs communs [...]. Une absence dont les raisons tiennent notamment à l'hétérogénéité des ressources énergétiques des 28 États membres, et à la diversité des opinions publiques sur la question du nucléaire. » Et il n'est pas inutile de préciser que sur les 28 pays membres de l'UE, il en reste 3 (France, Finlande, Royaume-Uni) qui entendent conserver un programme nucléaire...

Les constats précédents reflètent bien l'absurdité de la situation politique de l'Europe : s'il est clair que la crise climatique est liée à l'énergie et que l'ensemble des pays européens en appelle à une solution commune. La réflexion n'est pas allée jusqu'à mettre en cause l'origine systémique du problème. On ne pourra donc que corriger à la marge. Et encore, comment peut-on à la fois appeler à une solution commune, alors que les outils permettant de mettre en place une éventuelle solution restent du ressort des États membres, et d'eux seuls?

### Une Europe de l'énergie?

S'il est clair que le problème posé est d'abord d'ordre systémique, il n'en est pas moins clair qu'une réponse européenne ne pourra être que politique. La place manque pour détailler l'ensemble des moyens proposés par la France Insoumise (économies et réduction des consommations, passage de l'énergie dans un cadre de bien commun, remise en cause des traités ne prenant pas en compte les problèmes d'environnement ou d'énergie, passage d'une énergie de stocks à une énergie de flux...). Nous n'évoquerons que quelques pistes, qui permettraient de manifester une volonté politique commune, sans pour autant remettre en cause de façon fondamentale le système économique politique actuel...

#### *Une Politique Énergétique Commune?*

Quelles que soient ses dérives, il faut reconnaître à la politique agricole commune (qui reste le premier budget de l'Europe) le mérite d'avoir permis à l'Europe d'arriver, puis de dépasser son autosuffisance alimentaire. Dans le même esprit, et tout en respectant les prérogatives de chaque état, on peut penser à l'instauration d'une Politique Énergétique Commune, dotée d'un budget négocié entre États, et permettant une réelle transition énergétique européenne par un système d'aides, voire de pénalités dans la mesure où un État ne respecterait pas les échéances négociées.

L'implication immédiate d'une telle décision serait de revoir — dans une certaine mesure — l'article 194 du traité de fonctionnement de 2012...

#### *Un consortium européen de l'énergie renouvelable?*

Que ce soit au niveau des ressources, de la technologie existante, des programmes de recherche, l'Europe devrait être prête à faire face. Le problème tient dans l'absence de coordination, et la concurrence entre pays en raison du dogme de la concurrence libre et non faussée qui s'impose encore. L'exemple du consortium européen Airbus montre qu'il est possible d'envisager la création d'un groupe analogue dédié aux énergies renouvelables. Il s'agit d'abord de volonté politique commune.

#### *Mettre fin au système d'émission et d'échanges de droits d'émission*

D'apparence vertueuse, et doté d'une efficacité certaine à ses débuts, ce système a montré ses limites, se transformant rapidement en une aubaine financière pour certains intermédiaires, voire même États européens. Aujourd'hui l'étude des chiffres publiés par l'UE montre que l'effet en est arrivé à un déplacement des émissions de GES au sein de l'Union, plutôt qu'à une diminution continue.

#### *Instaurer un «protectionnisme énergétique et environnemental»*

La désindustrialisation de l'Europe a certes eu un effet (même pervers) sur les émissions de GES, passant du continent européen à l'Est asiatique. Pour ce qui en est de l'énergie, l'existence des soultes aérienne et maritime a permis également de dissimuler le coût environnemental de la mondialisation (énergie autant que GES). À l'échelle de l'Europe, il doit être possible de mettre en place un «protectionnisme environnemental et énergétique» instaurant un système de taxes, voire d'interdiction de tout produit manufacturé pour lequel les conditions de fabrication dans quelque pays européen peuvent se faire à moindre coût énergétique et environnemental (en comptant bien entendu le transport).

**Jean-Marie Brom est physicien, directeur de recherches au CNRS et chargé de cours sur l'énergie à l'Université de Haute-Alsace sur l'Énergie. Il est candidat aux européennes pour La France insoumise.**